

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 23-27 (1973-1977)
Heft: 106

Artikel: Une monnaie inédite de Franquemont (Jura)
Autor: Draux, André / Dhénin, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE MONNAIE INEDITE DE FRANQUEMONT (JURA)

André Draux – Michel Dhénin

La seigneurie de Franquemont n'a possédé un monnayage que pendant quelques années: Nicolas de Gilley, qui en avait fait l'acquisition en 1537, y frappa monnaie entre 1553 et 1557 environ ¹. Tous les produits de cet atelier – sans exception – sont des contrefaçons: les demi-carolus et le liard à l'écu imitent ceux de Franche-Comté, le liard à l'F est copié sur celui de François Ier, d'autres petites espèces de billon contrefont des monnaies de Soleure, le thaler – non retrouvé en nature – est inspiré de thalers allemands (Brandenburg-Bayreuth) et de celui de Philibert de Savoie.

M. Draux, membre de la Société Française de Numismatique, nous a présenté récemment une monnaie de sa collection qu'il avait identifiée comme appartenant à la seigneurie de Franquemont, mais dont il ne trouvait pas trace dans les ouvrages généraux. Sur son invitation, nous avons poursuivi la recherche bibliographique et préparé la publication de cette monnaie qui se révélait inédite. Me Colin Martin, auteur du dernier article sur ce monnayage, nous a confirmé dans nos hypothèses et nous a ouvert ces pages.

Voici la description de cette monnaie:



Droit: N : GILLEI : B : NV[MIS]MA, sous une aigle bicéphale, écu parti: à dextre, à un arbre déraciné; à senestre, coupé, en chef de ... plain, en pointe, à trois étoiles à cinq rais posées 2 et 1.

Revers: + [V ?] : NIL : VLTRA : ARAS : 1553, croix ornée.

Billon; diamètre: 22 mm; poids 1,5 g.

La légende de droit figure sous cette même forme sur les demi-carolus, le liard au type franc-comtois et celui au type royal, et sous une forme développée sur le thaler; sur les monnaies au type de Soleure, la légende est en allemand. L'écu est parti à dextre de Gilley et à senestre d'armes que nous n'avons pu identifier, mais que l'on retrouve en cantonnement de la croix au revers du thaler; celles-ci au moins ne sont certainement pas «dues à l'imagination du graveur» ².

La légende du revers est celle de toutes les monnaies de Franquemont à l'exception des monnaies au type de Soleure et du thaler. La forme habituelle est NIL VLTRA ARAS. Sur cette monnaie, il semble qu'un V (?) précède cette devise; mais peut-être s'agit-il d'un signe monétaire comme le croissant et le lis du thaler.

L'exemplaire est court de flan et usé, si bien que la ponctuation paraît être d'un seul point; nous pensons que l'on doit la restituer partout en : comme entre ARAS et le millésime.

¹ Voir bibliographie.

² G. N. S., 1967, p. 28.

Le dernier chiffre du millésime peut être un 3 ou un 5; sa forme légèrement différente des deux 5 qui le précèdent nous pousse à lire cette date comme 1553.

Cette espèce est bien entendu une imitation. On peut hésiter pour le prototype entre deux monnaies suisses qui présentent la même typologie: le demi-batzen de Berne (Coraggioni, pl. X, n° 21 et 22 pour le type, et Coll. H. Wunderly-v. Muralt n° 1266 et 1267 pour des dates proches) et le sol de Genève (E. Demole, pl. III, n° 28 à 30 pour le type, et n° 193 et sq. pour des dates proches). Ces deux monnaies portent au droit les armes de la ville surmontées d'une aigle bicéphale; les croix du revers sont très proches l'une de l'autre. Cependant, le fait que l'écu soit parti sur la contrefaçon de Nicolas de Gilley permet d'être assuré que c'est bien la monnaie genevoise qu'il a imitée. On remarquera un détail: la forme de l'écu, au bas pointu, diffère de celle, au bas arrondi, utilisée sur le prototype et habituelle en Suisse.

Ainsi, trente ans avant d'être abondamment contrefait dans les seigneuries italiennes de Desana, Gazzoldo, Messerano, Passerano et Pomponesco, le monnayage de billon de Genève était déjà copié par Nicolas de Gilley à Franquemont.

Bibliographie

- A. Calmet, *Histoire généalogique de la maison du Châtelet*, Nancy, 1741, p. 289.
D. Grappin, *Recherches sur les anciennes monnoies du comté de Bourgogne*, Paris, 1782, p. 75.
T. Duby, *Traité des monnoies des barons*, Paris, 1790, t. II, suppl., p. 274.
L'Abeille du Jura, 2. 1841, p. 108.
A. Barthélémy, *Explication de quelques monnaies baronales*, IV, Nicolas de Gilley, baron de Franquemont, R. N. 1843, pp. 38–40.
N.-V. Servais, *Observations sur le monnayage des sires de Franquemont*, R. N., 1845, pp. 59–63.
A. Barthélémy, *Explication de quelques monnaies baronales inédites*, troisième article, R. N., 1846, pp. 285–286.
J. Rouyer, *Notes sur quelques monnaies baronales*, Franquemont, Arches, Orange, Cugnon, R. N., 1853, pp. 56–63, pl. IV, n° 1 à 4.
L. Plantet, *Liste des monnaies franc-comtoises*, R. B. N., 1855, pp. 96–97.
L. Plantet, L. Jeannez, *Essai sur les monnaies du comté de Bourgogne*, Lons-le-Saunier, 1855, pp. 245–251, n° 157 à 160, pl. 13, n° 1 à 4.
B. Fillon, *Collection Jean Rousseau. Monnaies féodales françaises*, Paris, 1860, p. 100, n° 816.
A. Morel Fatio, *Imitations ou contrefaçons de la monnaie suisse*, *Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde*, 1862, pp. 74–78.
F. Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, t. III, Paris, 1862, p. 147–149, n° 5428 à 5432, pl. CXXIV, n° 9 à 12.
A. Morel Fatio, *Monnaie inédite de Gilley-Franquemont*, R. B. N., 1863, pp. 44–46, pl. IX, n° 2.
E. André, (*Lettre à R. Chalon*), R. B. N., 1873, pp. 389–391.
E. Lehr, *Essai sur la numismatique suisse*, R. N., 1874, p. 237.
C. F. Trachsel, *Atelier monétaire de Gilley-Franquemont*, B. S. N., 1882, p. 34.
L. Le Roy, *Monnaies des barons de Franquemont*, B. S. N., 1882, p. 101.
L. Le Roy, *Edit relatif au descriptum des monnoyes de Vaulvillers, Francmont et Montoye*, R. S. N., 1892, p. 117.
L. Coraggioni, *Münzgeschichte der Schweiz*, Genève, 1896, p. 51.
A. Engel, R. Serrure, *Traité de numismatique moderne et contemporaine*, Paris, 1897, p. 355.
A. Robert, *La seigneurie de Franquemont*, *Numismatic Circular*, 1903–1905, col. 7136–7143, 7177–7183, 7242–7250, 7324–7327, 7388, 8632–8643, 8700–8704.
A. Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, t. IV, Paris, 1936, p. 296.
R. Kiersnowski, *Nieznany Taler Burgundzki z XVI w.*, *Wiadomosci Numizmatyczne*, 1966, pp. 15–21.
C. Martin, *Un écu inédit de Franquemont (Jura)*, G. N. S., 1967, pp. 26–28.